

Circulaire n° 00565

du 1<sup>er</sup> septembre 2003

**OBJET : Médecine du travail – Documents relatifs aux listes du personnel.**

**Réseaux :** Communauté française

**Niveaux & Services :** Tous niveaux

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Communauté française ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy et du centre technique et pédagogique à Frameries ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française.
- Pour information :
  - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;
  - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

**Autorités :** Secrétariat général

**Signataire :** Henry INGBERG

**Gestionnaires :** Secrétariat général, Service de la Médecine du travail

**Personne-ressources :** Monsieur Yves CAMBIER – tél. : 02/413.33.39 – Fax. : 02/413.37.26 – Mail : [yves.cambier@cfwb.be](mailto:yves.cambier@cfwb.be).

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** -

**texte :** 1 p.

**- annexe :** 1 disquette

**Téléphone pour duplicata :** 02/413.29.59

**Mots-clés :** Médecine du travail

## **Mise à jour du tableau reprenant le personnel soumis à la Médecine du travail**

La tenue et la mise à jour d'un dossier médical pour chaque membre du personnel s'effectue sur base d'une disquette reprenant les renseignements administratifs relatifs aux membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier (nom, prénom, date de naissance, fonction, adresse).

Vous trouverez ci-joint la disquette concernant votre établissement, complétée l'année scolaire dernière grâce à votre collaboration.

Je vous invite à procéder à une mise à jour des informations reprises sur cette disquette compte tenu des mouvements de personnel enregistrés en ce début d'année scolaire 2003-2004 et à renvoyer celle-ci pour le 10 octobre 2003 au Service Médecine du travail, à l'attention de Monsieur Yves CAMBIER – Bureau 3C100 – Bld Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles.

Les modifications seront effectuées en respectant la présentation du personnel par ordre alphabétique, avec indication des éventuelles implantations concernées (couleurs différentes) et en respectant le canevas proposé (pas d'ajout, de suppression ou de modification des colonnes). Tout renseignement complémentaire à ce sujet peut être obtenu auprès de Madame Myriam DE CLERCQ – Tél. : 02/413.29.59.

Je vous rappelle par ailleurs que lors de cette mise à jour annuelle, une attention toute particulière doit être réservée au personnel devant être soumis à une surveillance médicale spécifique dans le cadre de la protection de la maternité et des postes de sécurité.

Cette mise à jour doit en outre se poursuivre tout au long de l'année scolaire en informant le Service de la Médecine du travail des changements de personnel ou des modifications de fonctions qui se présentent de sorte que ce service puisse actualiser au fur et à mesure les données à communiquer aux Médecins du travail.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG.